

cArgo

Revue Internationale d'Anthropologie Culturelle & Sociale

cArgo – Revue Internationale d’Anthropologie Culturelle et Sociale publie un à deux numéro(s) par année, en français et/ou en anglais. Les articles des dossiers thématiques, les variés et les comptes rendus sont évalués et révisés respectivement par leurs coordinateurs, la rédaction ainsi que par des lecteurs externes. Les évaluations des articles sont systématiquement réalisées en double aveugle.

Les consignes à suivre doivent être strictement respectées.

Les textes doivent être envoyés au secrétariat de rédaction (cargo.canthel@gmail.com) et aux coordinateurs des dossiers thématiques (voir l’appel à contribution du dossier en question). Chaque texte est à envoyer au format « .doc ». Les articles du dossier thématique et les variés comptent entre 40 000 et 50 000 signes, notes de bas de page et références bibliographiques incluses. Chaque auteur est tenu de joindre à son article un résumé/abstract de 10 lignes maximum. Les comptes rendus sont de 10 000 signes maximums et ne comprennent pas de notes de bas de page.

Hors corps de texte, les articles seront présentés selon le modèle suivant :

Francis Affergan est professeur émérite d’ethnologie de la Faculté de Sciences humaines et sociales d’Université Paris Cité, chercheur au Centre d’Anthropologie Culture (CANTHEL) et co-rédacteur en chef de la revue *cArgo*. Il a consacré une trentaine d’années de recherches à la Martinique, son terrain d’enquête. Parallèlement, il s’est engagé dans une réflexion sur les fondations théoriques et historiques de l’anthropologie. Enfin, il publie des textes poétiques, soit en recueil soit en revue, depuis une dizaine d’années.

Mots-clés : Identités — différence — diversité — altérité — traduire

Anthropologie des identités. Démêler la fracture, dénouer l’emprise

Francis Affergan,

Université Paris Cité/CANTHEL

Présentation générale du texte

Le texte doit être présenté le plus simplement possible, sans mise en page et doit être justifié, en police Times New Roman et interligne 1,5. Les titres et intertitres ne doivent être ni en majuscule, ni numérotés, ni ponctués d'un point final. On ne dépassera pas trois niveaux de titres :

- ⇒ **Titre** : police Times New Roman, taille 14, interligne 1,5, gras, centré.
- ⇒ **Intertitres 1** : police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5, gras, aligné à gauche.
- ⇒ *Intertitres 2* : police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5, italique, aligné à gauche.

Écriture inclusive : la revue n'accepte pas l'usage du point médian et des néologismes mais admet des formes d'écriture inclusive classiques telles que la double flexion (les étudiants et étudiantes), la féminisation des titres, fonctions et professions (maîtresse de conférences, chercheuse, autrice), les formules englobantes (la population française, les droits humains), les épiciens (anthropologue, collègue, diplomate) et les accords de proximité (les auteurs et les autrices invitées)

Citations

Toute citation doit respecter la typographie originale de l'auteur à l'instar de l'exemple suivant : « À chaque génération pénètrent donc dans la *tsimia*, grande maison cérémonielle construite spécialement pour la circonstance, tous les garçons du même âge appartenant à tous les lignages sans exception et qui vont être initiés en même temps. Or le *tsimia* [...] revêt pour les Baruya une signification très précise. » (Godelier, 1982 : 135 ; l'italique est de l'auteur).

- ⇒ Mentionnez les références précises (auteur, date de publication : pagination).
- ⇒ Employez les guillemets français (« ») et des guillemets simples à l'intérieur de la citation (‘ ’). Les guillemets anglais (“ ”) ne seront utilisés que dans un article rédigé en anglais.
- ⇒ Utilisez les crochets ([...]) pour indiquer un ajout, une suppression et/ou une modification dans le texte cité.
- ⇒ Mentionnez l'usage en italique ou en gras d'un terme ou d'une expression par l'auteur (auteur, date : page ; l'italique est de d'auteur) ou si vous mettez vous-même un terme ou une expression en valeur (auteur, date : page ; je souligne).

- ⇒ Pour les citations en langue étrangère, présentez la version originale en note de bas de page et stipulez l'auteur de la traduction tel que : (la traduction est la mienne) ou (Appadurai, 1986 : 100 ; la traduction est de J.-P. Warnier, 2006 : 4).

Les citations courtes (moins de cinq lignes) sont placées entre guillemets et les citations longues (cinq lignes et plus) constituent un paragraphe séparé, sans guillemets.

Notes de bas de page

Les notes, dont il ne faut pas abuser, doivent être mises en bas de page. Les appels de note sont en exposant. Si l'appel suit une citation, le chiffre de la note d'appel se place en exposant immédiatement après le dernier mot de la citation, avant toute ponctuation et avant les guillemets : « exemples¹. » Le texte des notes est rédigé à simple interligne, police Times New Roman, taille 10.

Usage des règles typographiques de l'Imprimerie nationale (italiques et majuscules)

L'usage de l'italique s'applique aux titres d'œuvres, de journaux, de revues, etc.

Les mots étrangers doivent également être mis en italique, sans guillemets, y compris les locutions latines non francisées : *ad hoc*, *ad libitum*, *a fortiori*, *a posteriori*, *a priori*, *bis*, *grosso modo*, *ibidem*, *idem*, *in extenso*, *in extremis*, *in fine*, *infra*, *loc. cit.*, *modus vivendi*, *op. cit.*, *passim*, *quater*, *sic*, *statu quo*, *supra*, *ter*, *vice versa*.

En revanche, d'autres expressions latines sont passées dans le langage courant et ne sont pas présentées en italique : critérium, desiderata, duo, duplicata, erratum, exeat, exequatur, impedimenta, in-folio, in-octavo, in-quarto, intérim, maximum, memento, mémorandum, minimum, minus habens, muséum, pensum, post-scriptum, quatuor, référendum, requiem, solo, tollé, triplicata, vade-mecum, veto, via, visa, etc. Les abréviations « cf. » et « etc. » ne s'écrivent pas en italique.

Ajoutez l'accent aux majuscules : À, É, È ...

Pas de majuscule après deux points ou un point-virgule.

¹ Voici un exemple.

Concernant les sigles et les acronymes, ajoutez une majuscule à la première lettre du premier mot, comme par exemple : OMC (Organisation mondiale du commerce).

Présentation des illustrations

Les illustrations ne sont pas intégrées dans le corps du texte mais envoyées dans un fichier séparé au format JPEG. Leur emplacement dans le corps du texte doit être signalé en rouge, la légende ne comprend ni majuscule ni point :

Fig. 1 : la salle du trône d'Onikoyi Abêssan V

© Jennifer Lorin (2015)

Autorisation de reproduction

Chaque document iconographique est soumis à la législation en vigueur en matière de droit de reproduction et ne peut donc être reproduit sans l'accord préalable de l'auteur ou de l'éditeur.

Références bibliographiques

Attention : toute référence bibliographique présente dans le corps du texte ou en note de bas de page doit se retrouver dans la bibliographie et inversement.

Insertion d'une référence bibliographique dans le corpus du texte

Trois configurations règlent l'insertion de références de manière abrégée entre parenthèses dans le texte :

1°) si l'index fait suite à une citation : (Leiris, 1934 : 20)

2°) si l'index fait référence à un ouvrage sans citation : (Leiris, 1934)

3°) s'il s'agit d'une référence à un article d'une revue en ligne : (nom de l'auteur, en ligne).

Par ailleurs, si vous faites référence à un ouvrage ou un article cité précédemment, il existe un système conventionnel d'abréviations pour signaler les références récurrentes.

- **id.**, pour idem, désigne le même auteur qu'à la référence précédente,
- **ibid.**, pour ibidem, désigne le même auteur et le même ouvrage qu'à la référence précédente,
- **loc. cit.**, pour loco citato, désigne le même auteur, même ouvrage et la même page que la référence précédente,

- **op. cit.**, pour opere citato, suit les prénom et nom de l'auteur et désigne un ouvrage déjà cité de cette auteur. Si le renvoi paraît confus on répète la référence complète.

Références bibliographiques présentées en fin d'article

La bibliographie est classée par ordre alphabétique du nom des auteurs et doit respecter la typographie suivante :

Si l'ouvrage comporte une édition originale :

Leiris M.,

1981, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard (1^{er} édition 1934).

Si l'ouvrage comporte une édition originale dans une langue étrangère :

Lewis O.,

1963, *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard (Édition originale en anglais de 1961).

Pour un livre en français :

Liberski-Bagnoud D.,

2002, *Les dieux du territoire. Penser autrement la généalogie*, Paris, CNRS Éditions.

Pour un livre dans une langue étrangère, conformez-vous à la typographie du titre tel qu'il apparaît sur la couverture de l'ouvrage :

Mc Carthy Brown K.,

1991, *Mama Lola: A Vodou Priestess in Brooklyn*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press.

Pour un ouvrage collectif en français :

Amselle J.-L. et M'Bokolo E. (dir.),

1985, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.

Lorsqu'il y a plus de trois auteurs, indiquez le nom du premier suivi par « *et al.* » :

Affergan F. (et al.),

2003, *Figures de l'humain. Les représentations de l'anthropologie*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Pour un ouvrage collectif en anglais :

Appadurai A. (ed.),

1986, *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, London/New York, Cambridge University Press.

Pour un article dans un ouvrage collectif :

Chrétien J.-P.,

1985, « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi » in Amselle J.-L. et M'Bokolo E. (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte : 129-165.

Pour un article dans une revue :

Canut C.,

2006, « Construction des discours identitaires au Mali. Ethnicisation et instrumentation des senankuya », *Cahiers d'études africaines*, 184/4 : 967-986.

Pour un article scientifique en ligne :

Tasos K.,

2012, « Entre vote et marchandage », *Cahiers balkaniques* [En ligne], 40. Mis en ligne le 09 mars 2012, consulté le 24 avril 2012. Disponible sur : <http://ceb.revues.org/1269>.

Pour une thèse :

Vibert S.,

1999, *La Quête russe de l'Universel : mouvement slavophile et hiérarchie de valeurs socio-communautaire (1825-1855)*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, thèse de doctorat.

Pour une communication à un colloque :

Bernand C.,

2004, « Anthropophagie, harmonies et dissonances ... », communication au colloque sur L'Expérience métisse, organisé par le musée du quai Branly, Paris, 2-3 avril 2004.

Pour une succession de références bibliographiques publiées la même année par le même auteur, ajoutez une lettre (a, b, c, etc.) en minuscule après la date de publication :

Chaudat P.,

2004a, *Les mondes du vin. Ethnologie des vignerons d'Arbois*, Paris, L'Harmattan, Connaissance des hommes.

2004b, « Symbole à boire », in *Socio-anthropologie. Revue interdisciplinaire de sciences sociale*, Dossier spécial : Boire, 15, 1^{er} semestre : 67-87.

Les articles de presse, films ou ouvrages non scientifiques sont présentés à part de la façon suivante :

Ry J.-P.,

« La machine de mort du régime à l'œuvre », *Le Monde*, 31 août 2012.

Rouch J.,

1974, *Cocorico ! Monsieur Poulet*.

Kourouma A.,

1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Éditions du Seuil, Points.